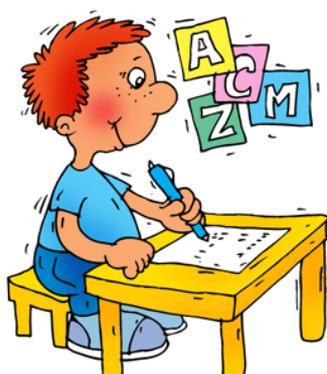


<http://ec-outarville.tice.ac-orleans-tours.fr/eva/spip.php?article196>



# accueil enfant du personnel indispensable

- Espace réservé - La vie dans nos classes - Archives - 2019-2020 -



Date de mise en ligne : dimanche 15 mars 2020

Je remercie les personnes concernées par les mesures d'accueil à se manifester pour gérer au mieux l'organisation.

ec-outarville chez ac-orleans-tours.fr

**Pour toutes inscriptions, me contacter le plus rapidement possible.**

Liste des catégories des professionnels concernés

- tout personnel travaillant en établissements de santé publics/privés : hôpitaux, cliniques, SSR, HAD, centres de santé
- tout personnel travaillant en établissements médico-sociaux pour personnes âgées et personnes handicapées : maisons de retraite, EHPAD, USLD, foyers autonomie, IME, MAS, FAM, SSIAD
- les professionnels de santé et médico-sociaux de ville : médecins, infirmiers, pharmaciens, sagesfemmes, aides-soignants, transporteurs sanitaires, biologistes, auxiliaires de vie pour personnes âgées et handicapées
- les personnels chargés de la gestion de l'épidémie des agences régionales de santé (ARS) des préfectures et ceux affectés à l'équipe nationale de gestion de la crise.